

Nouveaux diplômés canadiens?
Inscrivez-vous en



étapes!

Suivez ces étapes pour commencer votre inscription.

1

Remplir la demande en ligne à www.coto.org.

2

Payer les droits de demande de 226 \$.

3

Attendre un courriel de l'Ordre qui vous dira de vous connecter sur son site pour suivre vos progrès en ligne. Le courriel arrivera après 1 ou 2 jours ouvrables et comprendra un lien vers notre portail sécurisé où vous pourrez télécharger vos documents.

4

Télécharger les documents suivants en vous servant du canal sécurisé fourni par l'Ordre.

- **Autorisation légale de travailler**

Preuve de citoyenneté canadienne (certificat de naissance, passeport valide, carte de citoyenneté), permis de travail valide ou carte de résident permanent

- **Assurance responsabilité professionnelle**

Copie du certificat d'assurance

- **Résultats de la vérification du dossier de police pour le travail auprès de personnes vulnérables**

L'Ordre accepte les copies électroniques scannées. Voir les exigences à www.coto.org.

Affidavit

- Une confirmation de la réussite du programme sera envoyée directement à l'Ordre par votre université.

Demande de certificat d'exercice provisoire

- Télécharger une confirmation de l'inscription au prochain examen national d'attestation en ergothérapie (ENAE) de l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE).
- Télécharger l'Entente de supervision – Certificat d'exercice provisoire.

Demande de certificat d'inscription général

- L'ACE enverra les résultats de l'ENAE directement à l'Ordre.

5

Payer les droits d'inscription. L'Ordre vous avisera du montant par courriel une fois que tous les documents auront été reçus.

6

Attendre le courriel de l'Ordre confirmant votre inscription. **Vous n'êtes pas inscrit(e) tant que vous n'avez pas reçu une confirmation écrite de votre inscription de l'Ordre et que vous n'avez pas reçu un numéro d'inscription.**

Inscription avec un certificat d'exercice provisoire

L'ACE enverra les résultats de l'ENAE directement à l'Ordre. Si vous avez réussi l'examen, un certificat d'inscription général auprès de l'Ordre vous sera délivré et vous recevrez un courriel de l'Ordre confirmant la délivrance du certificat.

7

Communiquer avec votre université pour faire envoyer votre relevé de notes final directement à l'Ordre après la convocation.



Rappel important

Vous devez être inscrit(e) auprès de l'Ordre et avoir reçu une confirmation écrite et un numéro d'inscription avant de commencer à travailler* comme ergothérapeute.

*Travailler comme ergothérapeute comprend la participation à une orientation ou à une formation au lieu de travail.

Questions sur l'inscription

Si vous avez des questions sur le processus d'inscription, communiquez avec registration@coto.org.

Questions sur l'exercice de la profession

Vous pouvez nous poser vos questions sur l'exercice de la profession au 416 214-1177/1 800 890-6570, poste 240, ou à practice@coto.org.

Pour plus de renseignements

Le site Web de l'Ordre est votre principale ressource.

Les normes, règlements administratifs et documents officiels sont tous disponibles en ligne. Allez à www.coto.org.

Suivez-nous

Suivez-nous pour connaître tout ce qu'il y a de nouveau!



Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario

20, rue Bay, bureau 900, C.P. 78 Toronto ON M5J 2N8

Tél. : 416 214-1177/1 800 890-6570

Télec. : 416 214-0851

www.coto.org